



LA CITE DES ARTS & LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MOZAMBICAIN

PRESENTENT



APPEL A PROJETS

RESIDENCES DE RECHERCHE ARTISTIQUE EN ARTS VISUELS

ANNEE 2023

La Cité des Arts de La Réunion et le Centre Culturel Franco-Mozambicain de Maputo lancent un appel à projets pour des résidences de recherche en arts visuels à l'intention des artistes de La Réunion pour une résidence au CCFM et du Mozambique pour une résidence à la Cité des Arts. La volonté affirmée est d'encourager la collaboration entre les pays et la circulation des artistes dans la Zone Océan Indien.

LA CITE DES ARTS : MISSIONS ET ENJEUX

Équipement culturel unique en son genre à La Réunion et dans l'océan Indien, la Cité des Arts est depuis son ouverture en 2016 un lieu d'accueil de projets culturels, une plateforme artistique collaborative, toutes disciplines confondues, avec des infrastructures et une équipe professionnelle d'exploitation qui lui permettent d'accompagner ces projets de leur création jusqu'à leur diffusion publique.

L'accueil d'artistes en résidence est ainsi au cœur du projet global de la Cité des Arts, dont il irrigue toutes les composantes. La programmation, voulue à la fois populaire et exigeante, reflète toutes les formes et tendances artistiques contemporaines, perméable aux vibrations de l'île. Ainsi naissent des formes hybrides, transversales et pluridisciplinaires, proposées sans hiérarchie de genre et basées sur

la rencontre humaine. La vitalité créative réunionnaise est proposée à un public large et diversifié, curieux de découvertes lors de moments de partage avec les artistes, d'ateliers, ou de restitutions d'étapes de travail.

L'activité de la Cité des Arts s'articule autour de plusieurs grandes orientations stratégiques :

- *Pluridisciplinarité artistique*

La Cité des Arts accueille tous les arts, avec des espaces dédiés et équipés en conséquence pour les arts visuels, le spectacle vivant et la musique, ainsi que des espaces favorisant l'interdisciplinarité, dans une démarche active de décloisonnement des pratiques.

- *Une « pépinière artistique »*

Incubateur de projets culturels et artistiques, la Cité des Arts permet d'accompagner les porteurs de projets de la filière de la production artistique, avec un engagement de toute l'équipe, en faveur de la création, de la diffusion, de la sensibilisation et de la formation, et avec la volonté de créer des espaces d'échange et de convivialité

- *Démocratisation*

La Cité des Arts se veut être une agora culturelle, espace de rencontres et de mixité artistique et sociale, véritable lieu de vie accessible au plus grand nombre par sa conception, sa localisation et les actions qui y sont réalisées dans une démarche de développement et de médiation des publics.

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MOZAMBICAIN

Situé au cœur du quartier historique de Maputo, le CCFM - Centre Culturel Franco Mozambicain - a été bâti sur les ruines d'un ancien hôtel colonial construit en 1896. Avec ses larges terrasses et ses colonnes en fer forgé, l'ancien Hôtel Club est reconnu comme l'un des plus beaux bâtiments de la ville. Après deux ans de travaux de réhabilitation et de construction, le CCFM a été inauguré le 13 juillet 1995.

Le Centre Culturel Franco-Mozambicain, espace consacré à la diffusion de la diversité culturelle (française, francophone et mozambicaine), est l'un des cinq centres culturels français en Afrique à avoir un statut binational.

En tant qu'opérateur culturel de ses deux tutelles, le CCFM a une double vocation :

- servir de trait d'union avec le monde francophone
- opérer comme un outil de développement culturel pour le pays en soutenant les artistes mozambicains émergents.

PRESENTATION DE LA DEMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE

Pour cet appel à projets spécifique, l'accompagnement à la création de la Cité des Arts et du CCFM concerne uniquement **les porteurs de projet du Mozambique et de la Réunion** relevant du champ des arts visuels.

La volonté affirmée est de favoriser la création mozambicaine et réunionnaise dans toute leur diversité, de favoriser la professionnalisation et la diffusion des artistes visuels mozambicains et réunionnais, avec une attention particulière aux projets innovants et collaboratifs.

Les porteurs de projet bénéficieront d'un accompagnement, de conseils et de mise en relation par la Cité des Arts et le CCFM.

Une convention d'accompagnement artistique (ou convention d'accueil en résidence) sera établie entre la Cité des Arts, le CCFM et l'artiste afin d'acter la durée de la résidence et les modalités de l'accompagnement, qui peut prendre des formes diverses, selon la nature et l'état d'avancement du projet, les besoins exprimés et la capacité de la Cité des Arts et du CCFM à y répondre par leurs apports financiers, en nature et en industrie.

Pour ces résidences, l'accompagnement inclura :

- prise en charge du trajet aller et retour Mozambique-Réunion / Réunion-Mozambique
- mise à disposition d'un hébergement,
- une bourse de résidence de 800 euros TTC,
- accompagnement dans les démarches d'autorisation d'entrée sur les territoires,
- mise à disposition d'espaces de travail aménagés pour la création artistique,
- mise à disposition de matériels techniques,
- aide à la recherche de partenaires et à la mise en réseau,

- conseil et expertise dans tous les domaines où les équipes d'exploitation de la Cité des Arts et du CCFM peuvent faire valoir leurs compétences (administration, production, technique, communication...).

NB : pour tout projet retenu, la Cité des Arts et le CCFM répondront aux besoins exprimés en fonction de leurs disponibilités et dans la limite de leur capacité d'espaces d'accueil et du parc de matériel.

PRESENTATION DE LA RESIDENCE

La durée de résidence est de 4 semaines pour chaque structure.

- **Du 12 juin au 7 juillet 2023 à la Cité des Arts pour l'artiste mozambicain**
- **Du 10 juillet au 4 août au CCFM pour l'artiste réunionnais**

NB: Une résidence de recherche n'a pas vocation à conforter l'aboutissement d'un projet artistique.

CRITERES DE SELECTION

Le présent appel à projets s'inscrit dans une procédure librement définie et organisée par la Cité des Arts et le Centre Culturel Franco-Mozambicain. La décision finale d'accueil en résidence est prise souverainement par la direction de la Cité des Arts et la direction culturelle du Centre Culturel Franco-Mozambicain, après étude du projet transmis et avis d'une commission consultative, et au regard des critères suivants :

- Identification et parcours de l'artiste
- Clarté du projet de recherche artistique

MODALITES DE CANDIDATURE

Il convient de renseigner le formulaire ci-joint et de le retourner par voie électronique avec l'ensemble des pièces demandées et d'indiquer dans l'objet du mail : « **candidature Mozambique / Réunion 2023** ». Il est possible de joindre tous documents ou liens utiles (dossiers, visuels, vidéos, site web...) à l'appui de la candidature.

Au plus tard le 28 avril 2023

à : production@territoarts.re

et systématiquement en copie à Nicolas de Ribou, administrateur de production en Arts Visuels :
nicolas.deribou@territoarts.re

à : production@ccfmoz.com

et systématiquement en copie à Ana Lúcia Cruz, chargée de programmation :
programmation@ccfmoz.com

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Publication de l'appel à projets : 31 mars 2023

Date limite de réception des candidatures : 28 avril 2023

Instruction des dossiers : du 2 mai au 12 mai 2023

Notification des décisions : 19 mai 2023

Accueil en résidence à la Cité des Arts : du 12 juin au 7 juillet 2023

Accueil en résidence au CCFM : du 10 juillet au 4 août 2023

CONTACT

Pour toute question concernant cet appel à projet, merci de contacter :

Nicolas de Ribou : nicolas.deribou@territoarts.re

Ana Lúcia Cruz : programmation@ccfmoz.com

NB : Tout dossier de candidature devra être transmis par email sous forme de fichier PDF compressé dont le poids total n'excédera pas 10 Mo.

APPEL À PROJETS

RÉSIDENCES DE RECHERCHE EN ARTS VISUELS

ANNÉE 2023

-

Dossier de candidature

- **IDENTITÉ DU PORTEUR DE PROJET**

Nom de l'artiste :

Titre du projet (provisoire ou définitif) :

Nom de la structure juridique portant le projet :

Adresse du siège social :

Adresse d'envoi du courrier :

Adresse email :

Téléphone/WhatsApp:

Site web/Facebook/autres réseaux sociaux :

- **PARCOURS ARTISTIQUE DU PORTEUR DE PROJET**

- Une note de présentation de la démarche artistique générale (500 signes maximum),
- Une biographie rédigée du porteur de projet (500 signes maximum),
- Curriculum vitae détaillé, précisant son parcours, résidences, ses diffusions, expositions, œuvres en collections, prix et bourses obtenus,
- Un portfolio chronologique donnant un aperçu des différents aspects de la production plastique.

- **LE PROJET DE RÉSIDENCE DE RECHERCHE EN ARTS VISUELS**

- Présentation du projet artistique sous forme de note d'intention précisant les axes spécifiques de travail à développer pendant la résidence (1700 signes maximum),
- Un portfolio visuel réunissant les pistes d'inspiration, de références et de recherches pour le développement du projet artistique présenté.